**ATTESTATION DE PLACEMENT EN AUTORISATION SPÉCIALE D’ABSENCE POUR LES PERSONNES DITES VULNERABLES PENDANT L’EPIDEMIE DE COVID-19**

**Le Maire (ou le Président) de ………………………………..**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

**Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,**

**Vu** le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire**,**

**Vu le décret n° 2021-13 du 8 janvier 2021 prévoyant l'application de dérogations relatives au bénéfice des indemnités journalières et de l'indemnité complémentaire prévue à l'article L. 1226-1 du code du travail ainsi qu'aux conditions de prise en charge par l'assurance maladie de certains frais de santé afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19,**

Vu la circulaire relative à l'identification et aux modalités de prise en charge des agents publics civils reconnus personnes vulnérables, en date du 10 novembre 2020 ;

Vu la note d'information de la DGCL relative aux modalités de prise en charge des agents territoriaux vulnérables présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2, en date du 12 novembre 2020 ;

Vu l’impossibilité de mettre en place le télétravail sur le poste de Monsieur/Madame ……………….,

Vu l’absence de possibilité de travail en présentiel en bénéficiant de mesures de protection renforcée,

Vu le placement en arrêt de travail ou en isolement de Monsieur/Madame ………………,

Considérant que l’instruction de la santé publique justifie de prendre des mesures proportionnées aux risques encourus et appropriés aux circonstances de temps et de lieu afin de prévenir et de limiter les conséquences sur la population,

**AUTORISE**

Monsieur/Madame ………………………………………………………….

Grade : …………………………

Service : …………………………….

Fonctions : ……………………….

à bénéficier d’une autorisation spéciale d’absence à compter du ……………………………………….. et jusqu’à nouvel ordre et reprise d’activité.

**Fait à ……………. Le .…./…../…….**

**Maire (ou Président) : nom - prénom**

L’agent bénéficie de l’intégralité de sa rémunération ainsi que du maintien de ses droits à avancement et de ses droits à la retraite. En revanche, les autorisations spéciales d’absence constituant une dérogation à l’obligation de service et de temps de travail, elles ne génèrent pas de jours de réduction du temps de travail.